



# NOTE D'INFORMATION

---

**Objet : Aménagements réglementaires concernant  
les Championnats de France des Comités  
Départementaux**  
(validés par le conseil d'administration de la FFBaD du 22 mars 2014)

## **LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COMITES DEPARTEMENTAUX**

---

### **Les objectifs : Répondre aux attentes des comités**

- Intégrer les comités au projet Badminton 3.0
- Redonner à cette compétition son sens initial
- Limiter son impact financier dans le budget des comités
- Restreindre les moyens techniques nécessaires (taille des salles, ...)
- Garder à cette compétition une attractivité sportive

### **Les décisions extra sportives**

- Intégration au calendrier fédéral d'une journée nationale des comités en novembre (stages, rencontres sportives ou de formations, démonstration, promotion ...).
- Mise en place d'un fond de péréquation, constitué des fonds fédéraux et des frais d'inscription, qui servira intégralement à participer aux frais de déplacement engagés par les comités. Le reversement fédéral sera calculé en fonction de la distance parcourue, hors de son département, entre le lieu de la compétition et la préfecture du département d'origine.
- Intégration de cette compétition comme critère sportif dans le « Dialogue de gestion ».

## Organisation global du championnat

- Structure d'organisation : J1 en janvier, J2 en mai-juin

Excellence					
1 et 2: Finalistes en N-1 3 à 6 : Têtes de poule désignées au classement 7 à 24 : Qualifiés au classement puis répartition géographique					
Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E	Poule F
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
<b>J1</b> Classement de 1 à 4 dans chaque poule 1er et 2eme : Qualifiés pour la finale 3eme et 4eme : barrages géographiques Excellence / Honneur					
<b>J2</b> 1x12 comités en finale pour le titre 6x4 comités pour barrages géographiques Excellence / Honneur					
Honneur					
Qualifiés au classement puis répartition géographique					
Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E	Poule F
25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36
37	38	39	40	41	42
43	44	45	46	47	48
<b>J1</b> Classement de 1 à 4 dans chaque poule 1er et 2eme : Qualifiés pour les barrages géographiques Excellence / Honneur 6x4 comités pour barrages géographiques Honneur / Promotion					
<b>J2</b> 6x4 comités pour barrages géographiques Excellence / Honneur 6x4 comités pour barrages géographiques Honneur / Promotion					
Promotion					
Qualifiés au classement puis répartition géographique					
Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E	Poule F
49	50	51	52	53	54
55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66
67	68	69	70	71	72
<b>J1</b> Classement de 1 à 4 dans chaque poule 1er et 2eme : Qualifiés pour les barrages géographiques Honneur / Promotion Pas de J2 pour les 3eme et 4eme					
<b>J2</b> 6x4 comités pour barrages géographiques Honneur / Promotion					

## **A noter :**

Abandon de la notion de région (Ligue) et d'inter Régions afin de favoriser au maximum la proximité. Donc, deux équipes d'une même ligue n'évolueront pas forcément dans la même poule.

### ▪ **Constitution des divisions et poules**

Trois divisions de niveau (Excellence, Honneur et Promotion) contenant chacune 6 poules de 4 comités.

Au 31 octobre de la saison en cours, la FFBaD établit un classement de l'ensemble des comités de la fédération et le diffuse via son site internet. Ce classement est fait selon le barème existant pour évaluer la valeur d'une équipe.

Au 30 novembre de la saison en cours : clôture des inscriptions pour les comités.

Les comités sont alors répartis dans les poules selon :

Excellence Poule A : N°1 Champion de France en titre

Excellence Poule B : N°2 Vice - Champion de France en titre

En année 0 :

Les 22 autres places sont attribuées aux 22 équipes inscrites dans l'ordre de leur classement national.

Les 4 meilleures sont désignées « Têtes de poules » (Poules C à F).

Les autres équipes inscrites sont ensuite réparties géographiquement.

En année 1 et suivantes :

Le champion et le vice-champion en titre sont désignés « Têtes de poules » 1 et 2 en Excellence.

Les 22 autres places sont attribuées selon :

- les 6 équipes (si elles sont inscrites) ayant gagné les barrages de la division Honneur lors de la saison 0
- Les places restantes sont attribuées aux équipes inscrites dans l'ordre de leur classement national. Les 4 meilleures sont désignées têtes de poules (Poules C à F).
- Les autres sont réparties géographiquement.

Le même raisonnement de répartition est appliqué pour les divisions Honneur et Promotion.

### ▪ **Déroulement des étapes**

Dans la division Excellence :

- Les deux premiers de chaque poule, à l'issue de la J1, se qualifient pour la finale (en J2) qui désignera le Champion de France.
- Les deux suivants rencontreront en J2, et en poules géographiques, les deux premiers issus de la J1 de la division Honneur.

Dans la division Honneur :

- Les deux premiers de chaque poule se qualifient, à l'issue de la J1, pour les barrages Excellence/Honneur.
- En J2, ces équipes rencontreront les équipes classées 3ème et 4ème des poules de Excellence pour l'accession (ou le maintien) en Excellence. La répartition géographique sera à nouveau privilégiée.
- Les deux équipes suivantes rencontreront en J2, et en poules géographiques, les deux premiers issus de la J1 de la division Promotion.

Dans la division Promotion : idem Honneur

- Pas de compétition en J2

Si le nombre d'inscrits (en Honneur et/ou Promotion) ne permet pas la constitution de poules de 4, un ajustement sera fait afin d'avoir à minima des poules constituées de 3 équipes.

Si une ou des équipes ne se réinscrivent pas la saison suivante, elles sont remplacées par les mieux classées des équipes inscrites en privilégiant toujours la répartition géographique.

### **Phase finale désignant le champion de France**

L'organisation de la phase finale sera proposée aux 12 équipes qualifiées pour cette phase et non plus exclusivement au seul champion de France en titre. Cela permettra d'être plus rigoureux sur l'application d'un cahier des charges et d'ouvrir les organisations à un plus grand nombre.

**François MACHAVOINE**  
**Responsable de la Commission Fédérale des Compétitions**